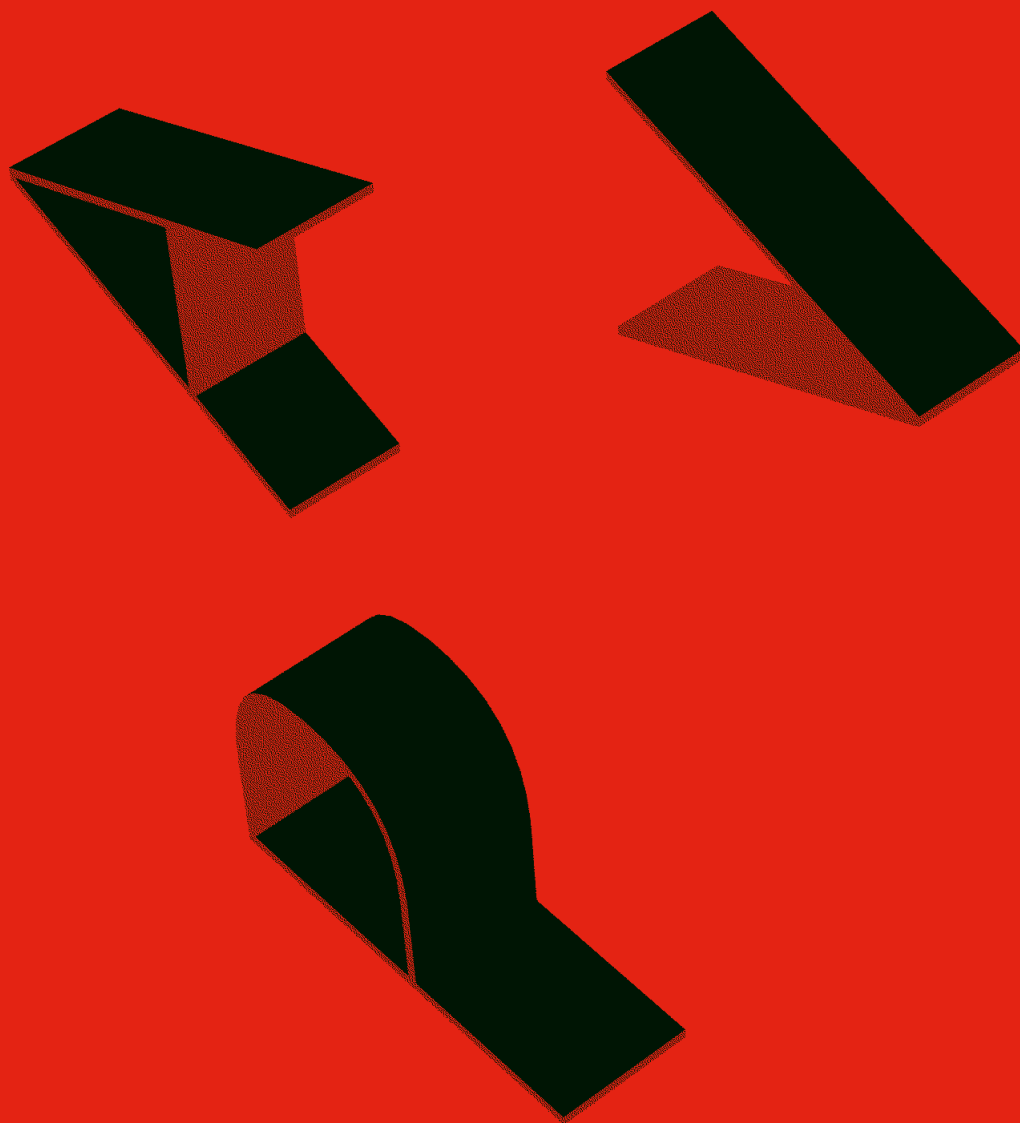
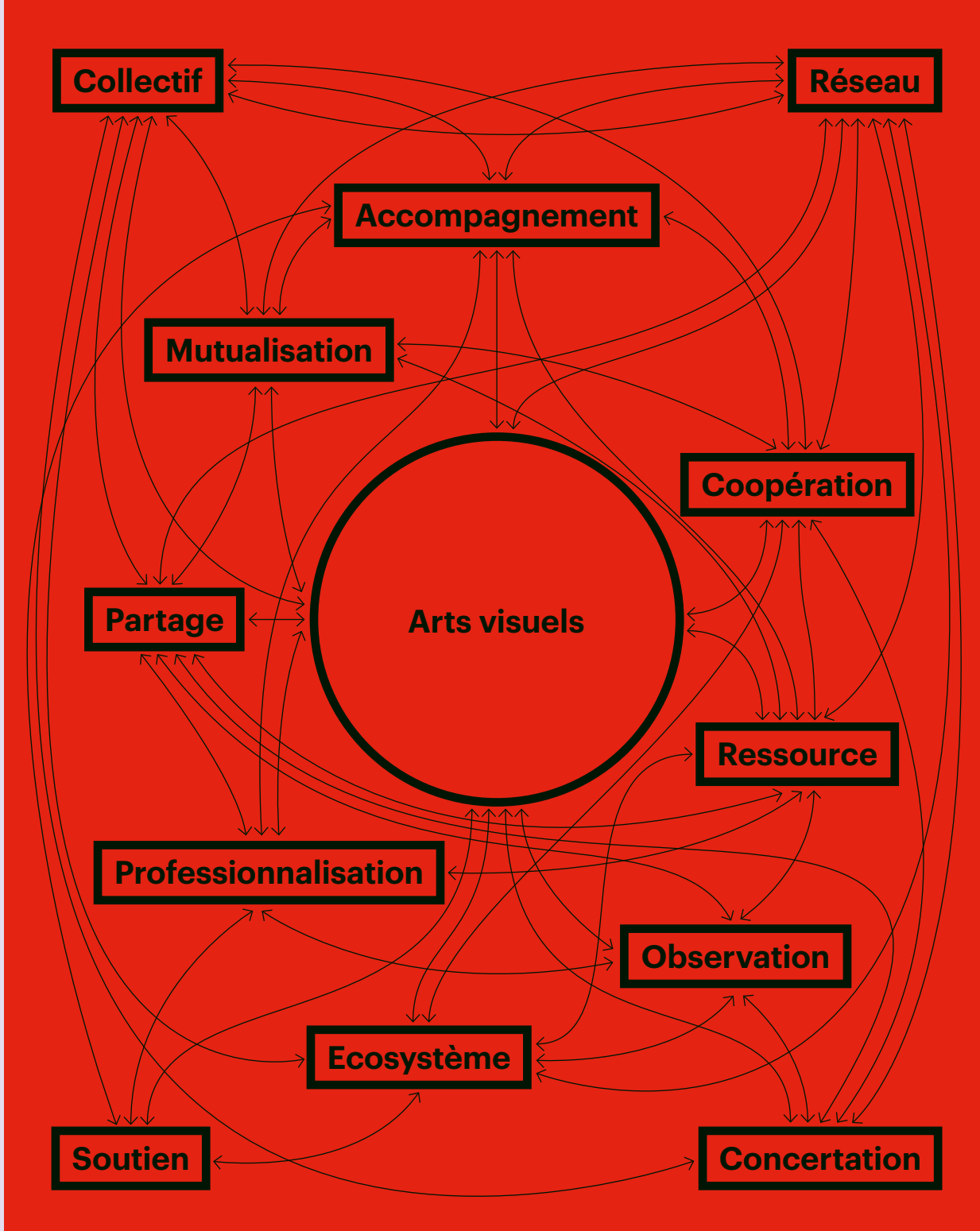




Pôle arts visuels Pays de la Loire



1

Qui sommes-nous ?

Créé en 2015 par et pour les professionnel·le·s, le Pôle arts visuels Pays de la Loire est une association qui fédère l'ensemble des acteur·rice·s de l'écosystème (structures, artistes, indépendant·e·s et salarié·e·s des structures) de sa région. Il déploie ses activités autour de chantiers structurants tels que l'observation, l'accompagnement individuel et collectif, la mise en place de groupes de travail transversaux, la coordination de parcours, l'information, la mutualisation et la diffusion de ressources en lien étroit avec les préoccupations des professionnel·le·s et des 12 collègues qui le composent.

Objectifs

- Constituer une ressource, soutenir et accompagner les professionnel·le·s
 - Valoriser et développer les compétences des acteur·rice·s
 - Favoriser durablement la place des arts visuels et la liberté de création en région Pays de la Loire
- ### Missions
- Mettre en réseau les acteur·rice·s
 - Fédérer les acteur·rice·s professionnel·le·s de la filière pour œuvrer à la structuration du secteur
 - Valoriser les acteur·rice·s dans leurs compétences sans se substituer à eux·elles
 - Soutenir le secteur pour favoriser son développement en région
 - Améliorer et partager la connaissance de l'écosystème des arts visuels
 - Initier un programme d'actions et coordonner les projets collectifs proposés par les adhérent·e·s

Actions

- Ateliers collectifs
- Journées professionnelles
- Collaborations
- Rendez-vous conseils individuels
- Coopérations interfilières :
 - Co-construction de projets européens
 - Co-construction d'un dispositif d'accompagnement interfilières commun
 - Organisation de journées professionnelles transversales
- Observation :

le Pôle arts visuels Pays de la Loire réalise études et observations à l'échelle de la région afin de produire des données indispensables à une meilleure connaissance de l'écosystème des arts visuels, de la diversité des projets et des situations, tout en soulignant les enjeux qui traversent le secteur.

La connaissance et l'analyse régionales du secteur des arts visuels sont incontournables et doivent favoriser une réflexion commune avec les décideurs publics pour œuvrer à une meilleure prise en compte des réalités des professionnels.

2

Les collèges

Le Pôle arts visuels est formé de 12 collèges, afin de représenter au mieux la diversité des principales activités du secteur, ayant chacun un·e représentant·e titulaire et un·e suppléant·e. Ces dernier·e·s composent le conseil d'administration du Pôle arts visuels.

Fonctionnement

Les collèges sont des espaces de concertation et d'échanges qui permettent d'identifier les problématiques communes au secteur et les particularités propres à chaque segment d'activité. Chaque collège peut mener des travaux qui concernent son champ de compétence, ou participer à des temps de réflexion ou à des actions concrètes sur des sujets transversaux. Les réflexions portées par les collèges alimentent le plan d'action du Pôle et les préconisations faites aux partenaires publics qui définissent les politiques culturelles. Les chantiers proposés et les sujets traités sont discutés et validés collégialement et en lien étroit avec le conseil d'administration et l'équipe du Pôle arts visuels.

Création

Art public

Collection

Formation

Recherche

Accompagnement

Administration et juridique

Diffusion

Édition

Production

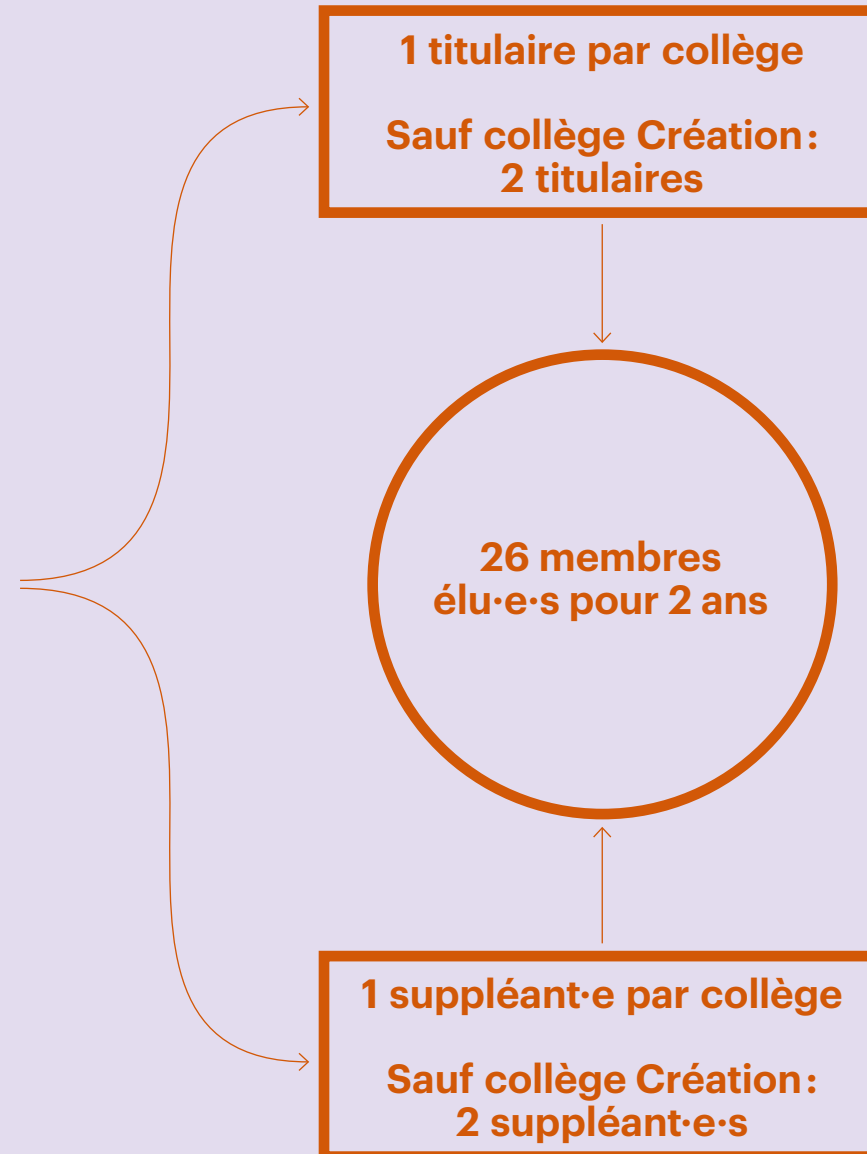
Marché de l'art

Éducation Artistique
et Culturelle

3

Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Pôle arts visuels Pays de la Loire est composé des titulaires des 12 collèges. Lors de l'assemblée générale ordinaire chaque adhérent·e peut élire son·sa représentant·e au sein de son collège. Les membres du conseil d'administration sont élu·e·s pour un mandat de 2 ans. Ils élisent un bureau en leur sein composé d'un·e président·e et d'au minimum deux vice-président·e·s.



Le Pôle arts visuels Pays de la Loire s'adresse aux artistes et collectifs d'artistes, critiques d'art, commissaires d'exposition, conférencier·ère·s, médiateur·rice·s, historien·ne·s de l'art, chercheur·euse·s, régisseur·euse·s, enseignant·e·s, professeur·e·s, intervenant·e·s en arts plastiques, galeries associatives, galeries d'art privées, collectionneur·euse·s, mécènes, musées, centres d'art, associations d'art contemporain, écoles d'art, Frac, manifestations, artothèques, éditeur·rice·s d'art et tout·e autre professionnel·le œuvrant dans le champ des arts visuels.

Membres actifs

Structures

- Associations arts visuels
- Galeries d'art privées
- Galeries associatives
- Musées
- Centre d'art
- Frac
- Manifestations
- Écoles d'art
- Éditeur·rice·s d'art
- Artothèques
- Collectifs d'artistes
- ...

Artistes

Diverses pratiques artistiques:

- Peinture
- Sculpture
- Dessin
- Céramique
- Gravure
- Estampe
- Lithographie
- Photographie
- Installation
- Performance
- Arts électroniques et sonores
- Art vidéo et numériques
- ...

Indépendant·e·s et salarié·e·s de structure

- Commissaires d'exposition
- Conférencier·ère·s
- Critiques d'art
- Chercheur·euse·s
- Historien·ne·s de l'art
- Médiateur·rice·s
- Enseignant·e·s
- Régisseur·euse·s
- Intervenant·e·s en arts plastiques
- ...

Membres associés

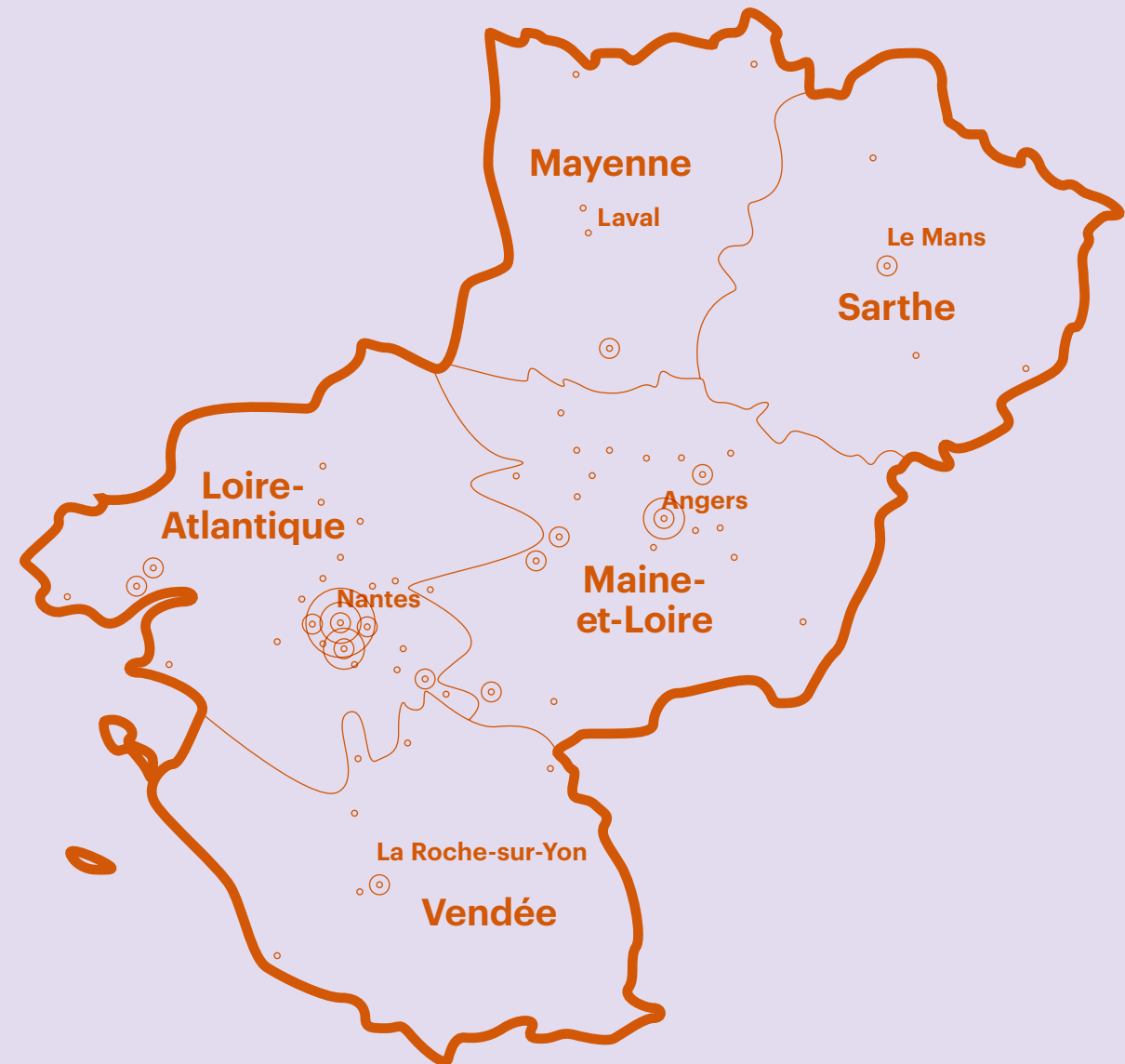
Collectionneur·euse·s

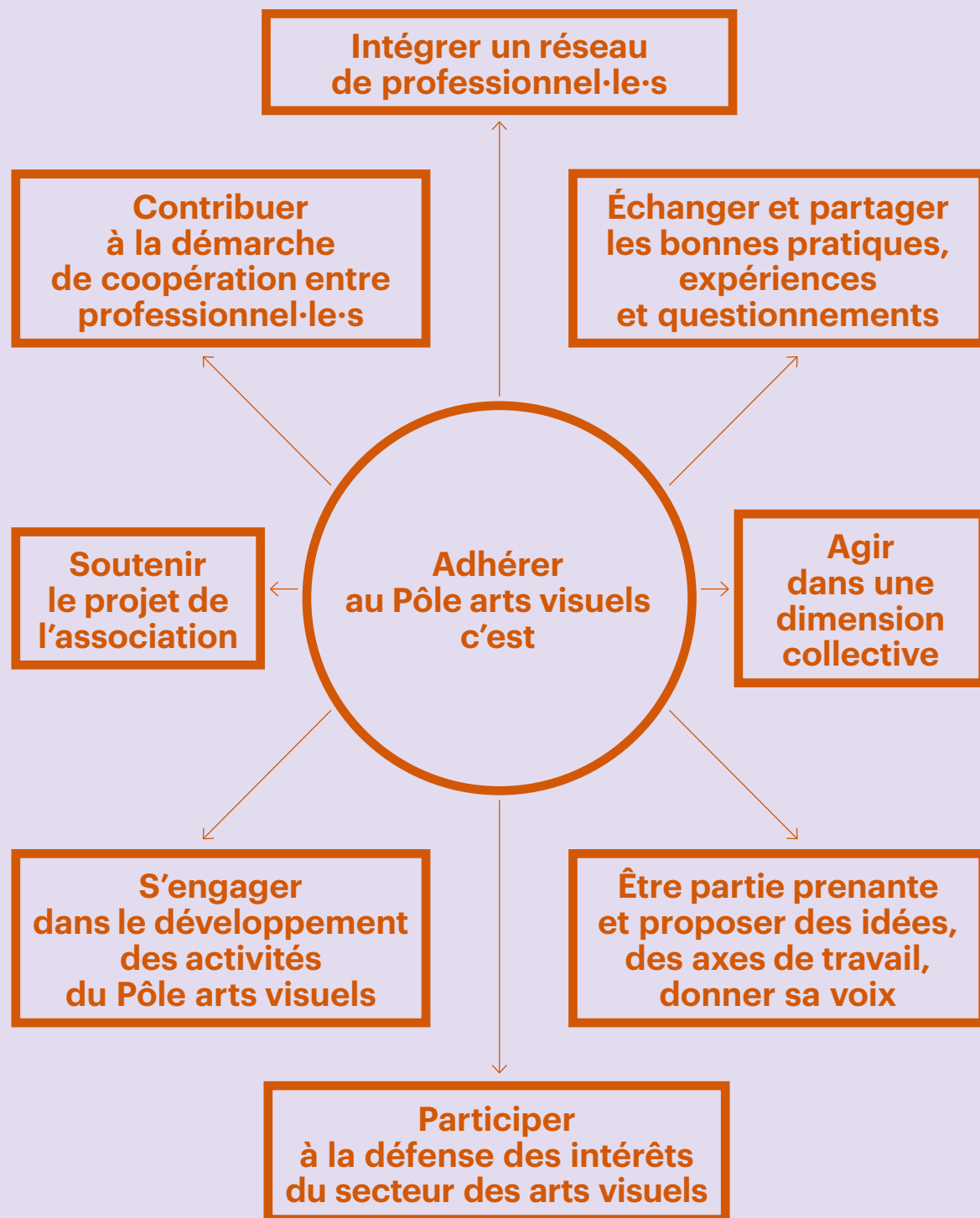
Mécènes

Experts

- Juristes
- Sociologues
- Universitaires
- ...

Pays de la Loire





a. Télécharger

sur le site poleartsvisuels-pdl.fr
le bulletin d'adhésion correspondant
à votre situation: salarié·e
de structure, artiste ou indépendant·e



b. Joindre les documents
complémentaires le cas échéant
(cv, dossier artistique, etc..)



c. Envoyer le tout

→ par mail
contact@poleartsvisuels-pdl.fr
→ ou par courrier
Pôle arts visuels Pays de la Loire
BP 11428, 44014 Nantes cedex 1



d. Chaque demande d'adhésion est étudiée
par le bureau du Pôle arts visuels
mensuellement



e. L'équipe du Pôle arts visuels envoie un mail
vous informant de la réponse du bureau
de l'association

Si la réponse est positive



f. Procéder au paiement de la cotisation
→ par virement bancaire
→ ou par chèque

À chaque conseil d'administration la liste
des nouveau·elle·x·s adhérent·e·s est
présentée à l'ensemble des administrateurs

En créant un espace de coopération entre les acteur·rice·s, le Pôle arts visuels Pays de la Loire mutualise expertises et compétences pour constituer une ressource mise à la disposition de chacun·e. La constitution de cette plateforme ressource s'appuie sur différents services : plateforme en ligne, accompagnement et conseil individuel, rencontres et informations professionnelles, développement des réseaux. Elle permet d'accompagner les acteur·rice·s dans les spécificités de leurs pratiques, de répondre à des problématiques transversales : économie, emploi, formation... et d'être en mesure d'échanger avec des professionnel·le·s ou institutionnels en dehors du champ de la culture.

Ressources disponibles en ligne

Annuaire

Les annuaires recensent et présentent les Ateliers, Structures, Organismes de formation et Chercheurs en Pays de la Loire

Éditions d'art

Pensée comme une vitrine, une page du site internet recense et valorise les différentes éditions d'art (catalogues d'exposition, monographies, fanzines, livres d'artistes, multiples...) qui sont éditées par des structures œuvrant sur le territoire des Pays de la Loire

Aides et subventions

Dresse un état des lieux de l'offre de soutien existante en région et au national pour tous les professionnel·le·s des arts visuels

Guides et publications

Recense toutes les informations professionnelles disponibles sur les arts visuels publiées par le Ministère de la Culture, les réseaux territoriaux, le CNAP, le CIPAC, l'UNESCO...

Fiches pratiques et modèles de contrats

Des outils pratiques disponibles en téléchargement : modèle de contrat de production, note de droit d'auteur, fiche de dépôt d'œuvre...

Annonces

Recense les offres d'emplois, offres de stages, appels à projets, résidences, 1%... disponibles en Pays de la Loire

poleartsvisuels-pdl.fr

Pôle arts visuels
Pays de la Loire

contact@poleartsvisuels-pdl.fr
+33 (0) 6 56 86 07 33
poleartsvisuels-pdl.fr

facebook twitter instagram

Courrier
→ BP 11428
44014 Nantes cedex 1

Bureaux
→ 39 rue Félix Thomas
44000 Nantes

Graphisme → Frédéric Teschner / Lisa Sturacci



